

The logo consists of two white triangles pointing towards each other, forming a larger, irregular shape. The top triangle is smaller and positioned above the bottom triangle, which is larger and extends further to the right.

**INSTITUT DES
ACTUAIRES**

Atelier 8

L'actuaire, pilote du modèle actuariel mais désormais aussi de son écosystème

Les intervenants externes

Grégoire VUARLOT

ACPR

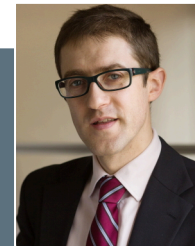
Adjoint au Directeur des Contrôles spécialisés et transversaux



Rémi SAUCIE

Allianz France

Directeur de l'Actuariat IARD France



Les intervenants PwC



Karine Pariente
Directeur
Experte Qualité des données et
Systèmes d'information
+33 1 56 57 70 09
karine.pariante@fr.pwc.com

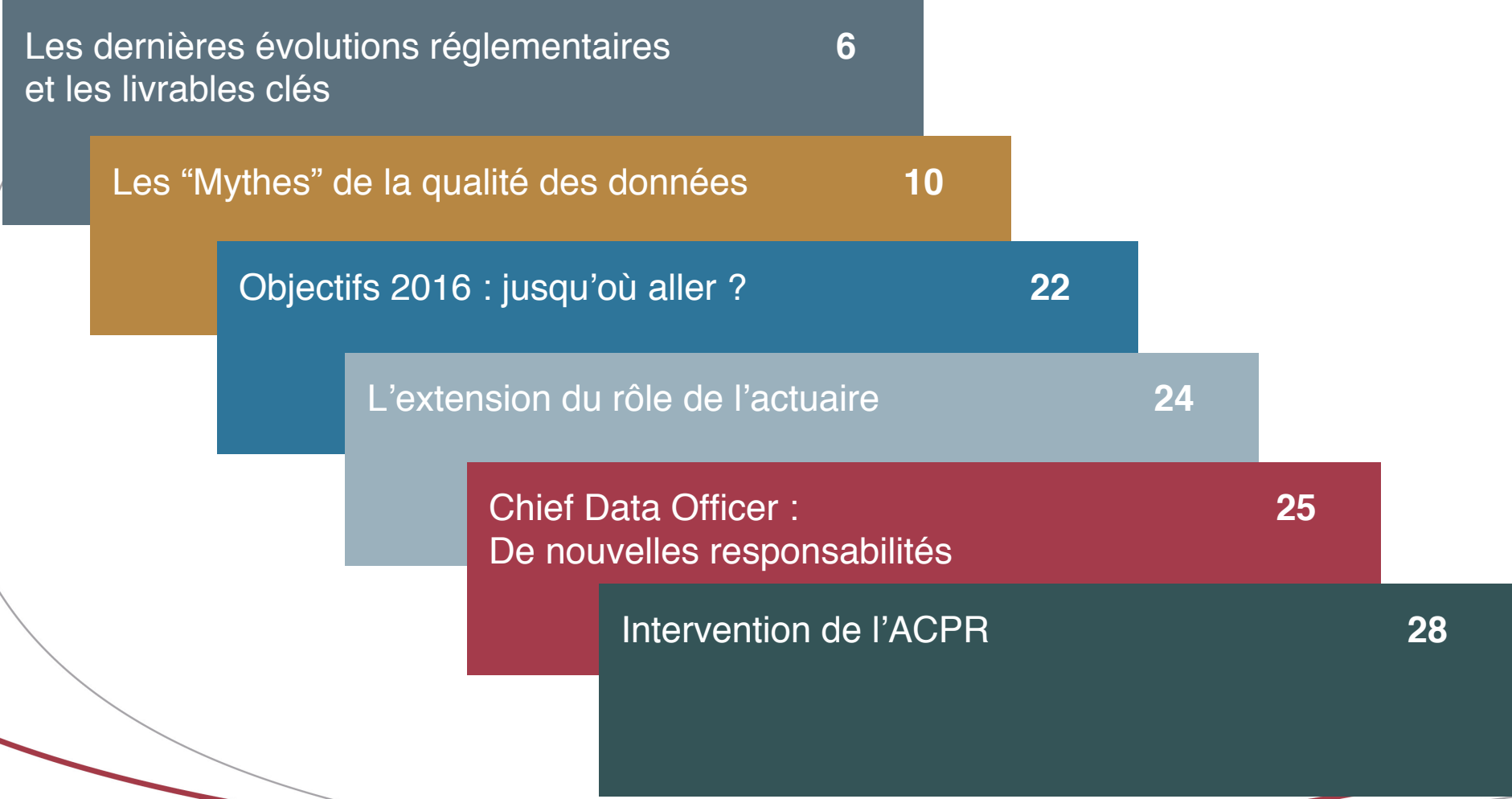


Germain Hervé
Senior Manager
Expert Risques et Qualité des données
+33 1 56 57 83 11
germain.herve@fr.pwc.com



François BEUGIN
Associé Actuariat
+33 1 56 57 80 85
francois.beugin@fr.pwc.com

Agenda

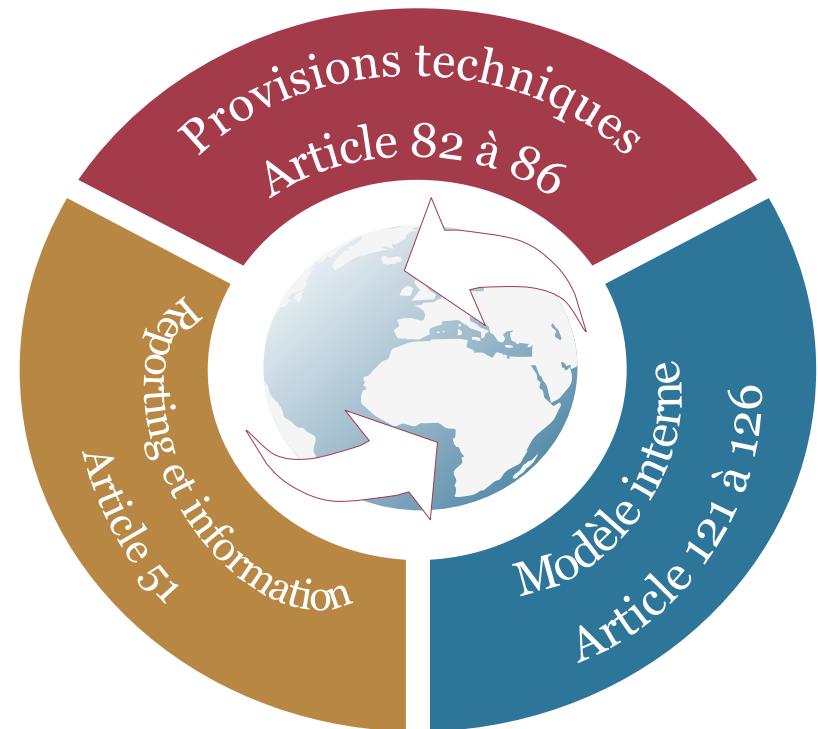


Les dernières évolutions réglementaires et les livrables clés

Rappel des exigences réglementaires

- La qualité des données est un thème **transversal** aux 3 piliers mais également stratégique pour le **pilotage** de l'entreprise.
- Les assureurs doivent **démontrer** l'existence d'un dispositif de nature à garantir la qualité des données selon 3 critères :
 - l'**exhaustivité**,
 - l'**exactitude**,
 - le **caractère approprié**.
- Les exigences sur la qualité des données sont mentionnées de façon explicite dans les textes de **niveau 2** du règlement délégué adopté par la Commission Européenne le 17 janvier 2015.

Textes de Niveau 1



Rappel des exigences réglementaires

Que disent les textes de Niveau 2 ?

Article 19/231

Définition des critères relatifs aux données

Exhaustivité

Exactitude

Caractère approprié

Articles 219 / 244 / 265 / 272

Appréciation de la qualité des données

Compilation des données dans un répertoire

Rôle de la fonction actuarielle

Documentation du processus de validation

Article 19 (4)

Utilisation des données externes

Conditions complémentaires pour les données externes

Utilité / Traçabilité

Caractéristiques des données externes

Article 20

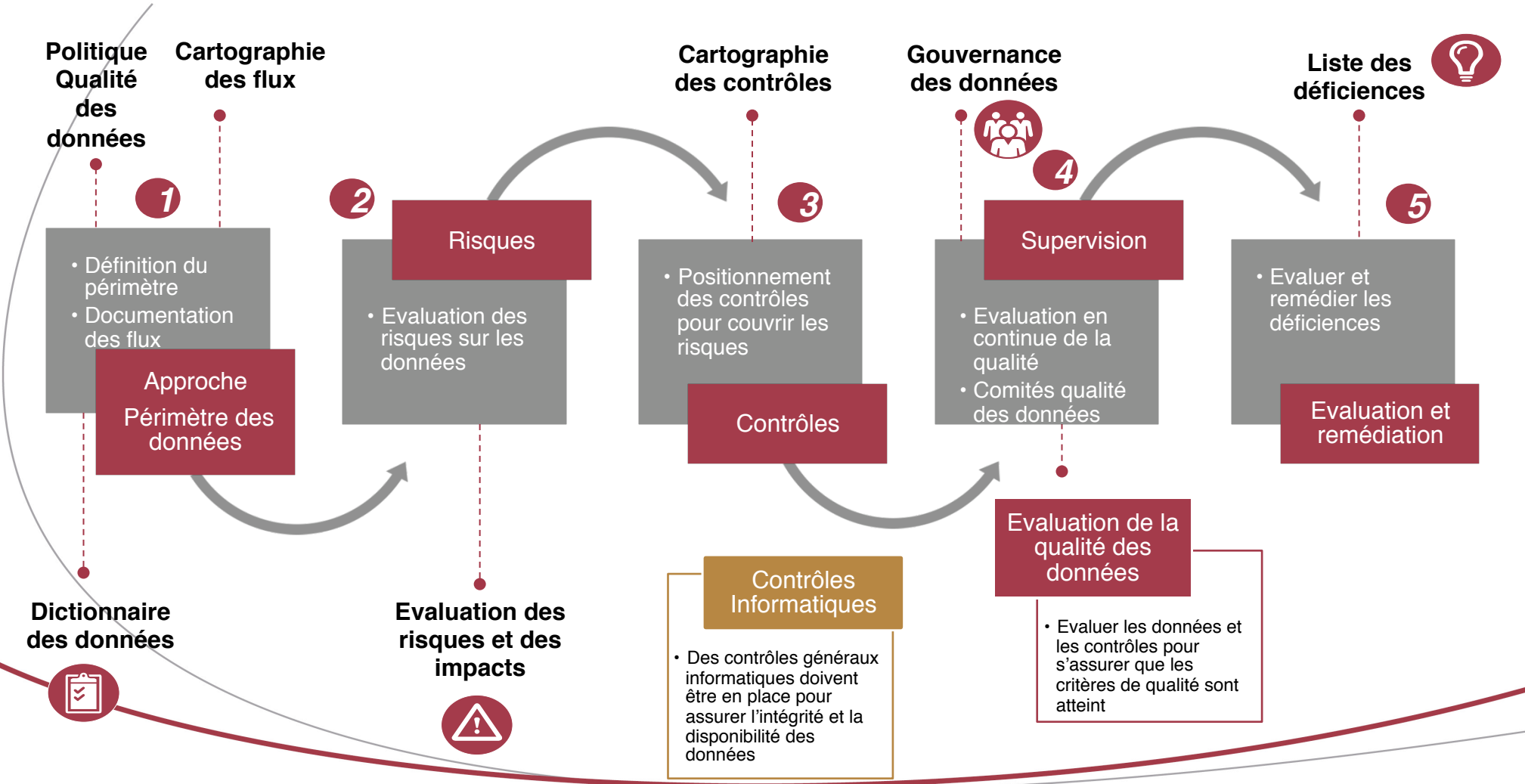
Limites des données

Documentation des limites

Description d'un plan de remédiation

Conservation des données à ajuster

Les livrables clés



Les “Mythes” de la qualité des données

Mythe N° 1

“ La Qualité des données est avant tout l’affaire de la DSI ”

La Qualité des données, l'affaire de la DSI ?

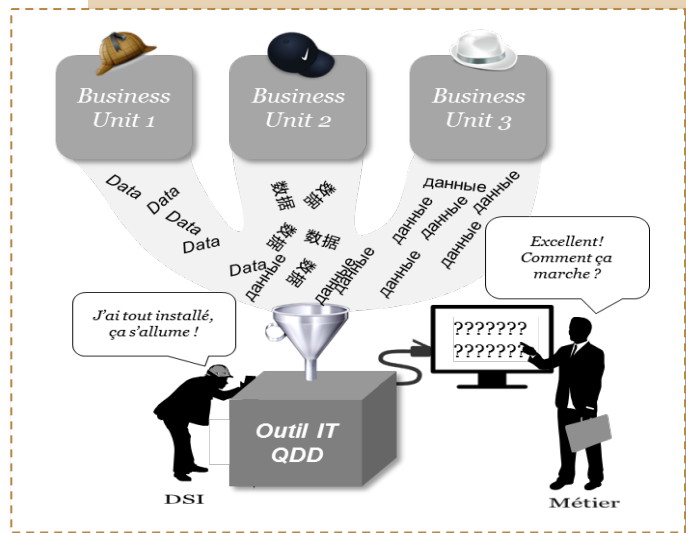


Constat : Intuitivement adressée aux DSI

- ➔ Existence d'une cellule « Données / BI »
- ➔ Culture projet



Positionnement naturel
 ➔ Identifie et traite du détail
 ➔ Vision transverse



Pertinent si le cadre est construit et maîtrisé par les métiers...



- Périmètre ?
- Priorité ?
- Justification ?
- Déclinaison ?
- Quels indicateurs ?
- Quel niveau requis ?



... Qui répondront aux questions essentielles...

... et participent naturellement au dispositif

- ➔ Détection manuelle
- ➔ Remédiation manuelle



Gouvernance QDD

- ➔ 80% Métiers
- ➔ 20% à 30% DSI

Mythe N° 2

“ La mise en place d’un Datawarehouse* et/ou d’un outil de MDM permettra de répondre à tous les problèmes ”**

* *Entrepôt de données*

** *Master Data Management : Gestion de données référentielles*

La mise en œuvre de DWH / MDM, une évidence ?



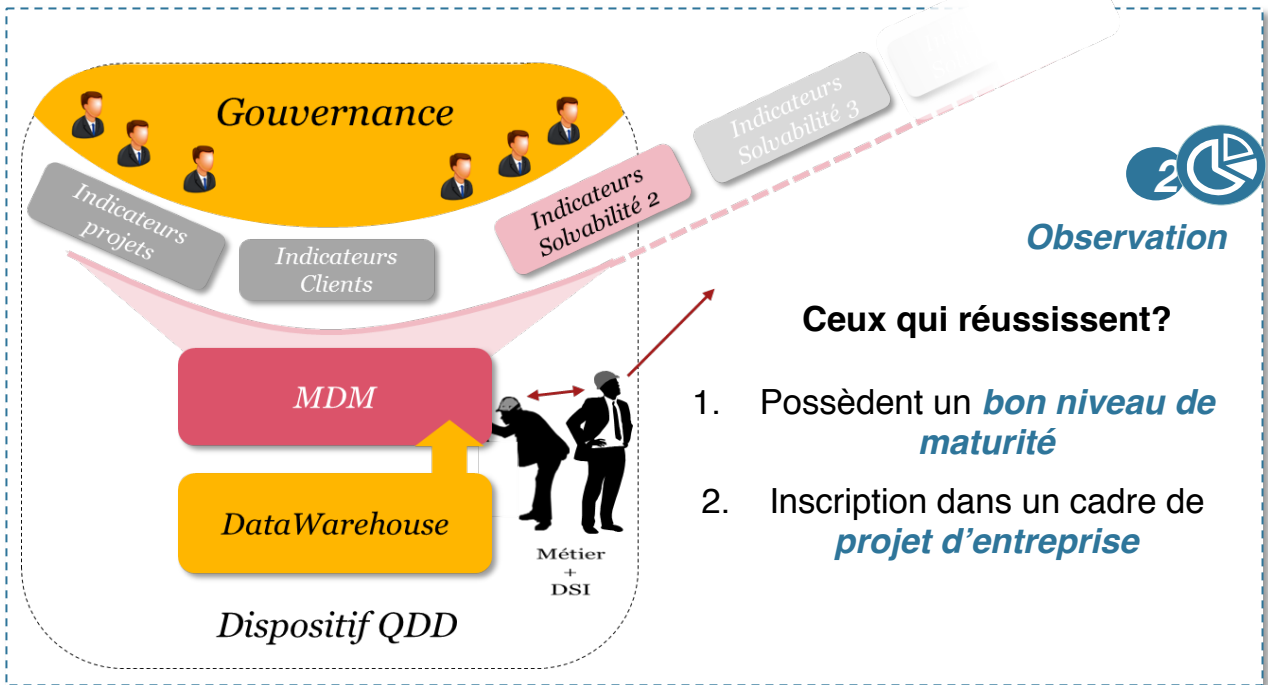
Constat :

➡ Résurgence des projets entrepôts de données / MDM



➔ Industrialisation du SI répond aux enjeux

- ✓ **Traitement facilité**
- ✓ **Réconciliations automatisées**
- ✓ **Confiance plus élevée sur des étapes de la chaîne de production**
- ✗ **Une partie des critères**
- ✗ **Projet très complexe**
- ✗ **Organisation transverse**
- ✗ **Ressources conséquentes**



Observation

Ceux qui réussissent?

1. Possèdent un **bon niveau de maturité**
2. Inscription dans un cadre de **projet d'entreprise**

Un moyen (surdimensionné ?) parmi d'autres

Mythe N° 3

“ La mise en œuvre d’un projet QDD jusqu’en 2016 sera suffisante pour satisfaire le régulateur ”

Mener un projet QDD est-il suffisant ?



Constat

➔ La QDD est un volet des projets Solvabilité 2

1

- ➔ **Vrai dans les entreprises en préparation**
- ➔ **Financée par un budget projet**

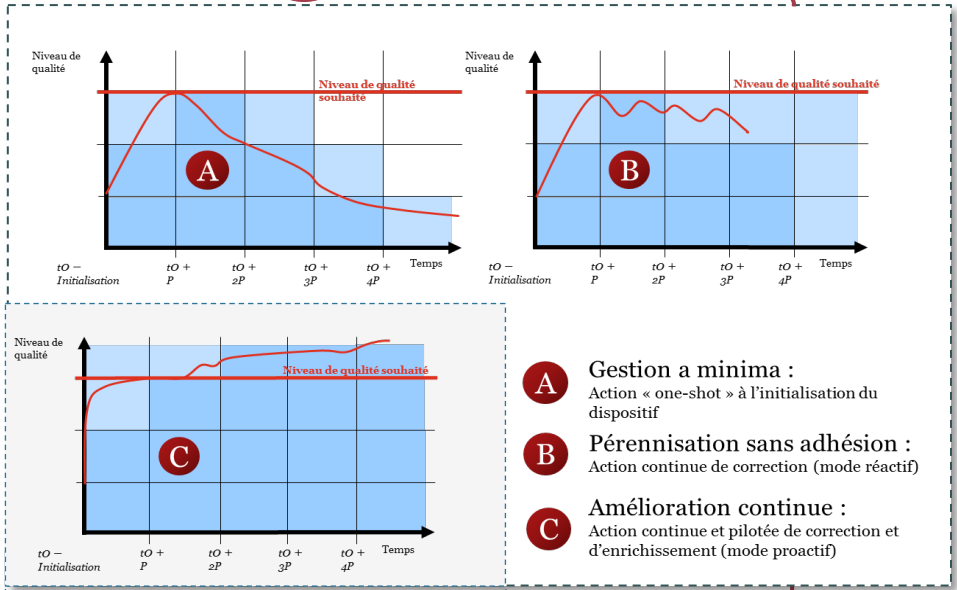
2

La pérennité post-2016 dépendra :

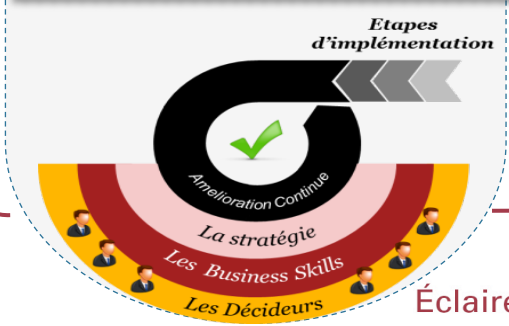
1. Du niveau d'intégration dans l'existant

- Adhésion des parties prenantes
- Lien avec les processus métier
- Inscription dans la comitologie existante
- Pilotage effectif des tests et des contrôles

2. De sa capacité à s'améliorer en continu



- A** Gestion a minima :
Action « one-shot » à l'initialisation du dispositif
- B** Pérennisation sans adhésion :
Action continue de correction (mode réactif)
- C** Amélioration continue :
Action continue et pilotée de correction et d'enrichissement (mode proactif)



Mythe N° 4

“ La meilleure manière d’organiser un dispositif QDD est de décentraliser totalement les responsabilités ”

La « décentralisation totale » est-elle la meilleure option ?



Constat

➔ Responsabilisation des directions intervenant dans la création/ transformation des données



➔ **Les propriétaires sont les mieux qualifiés pour gérer leurs périmètres**



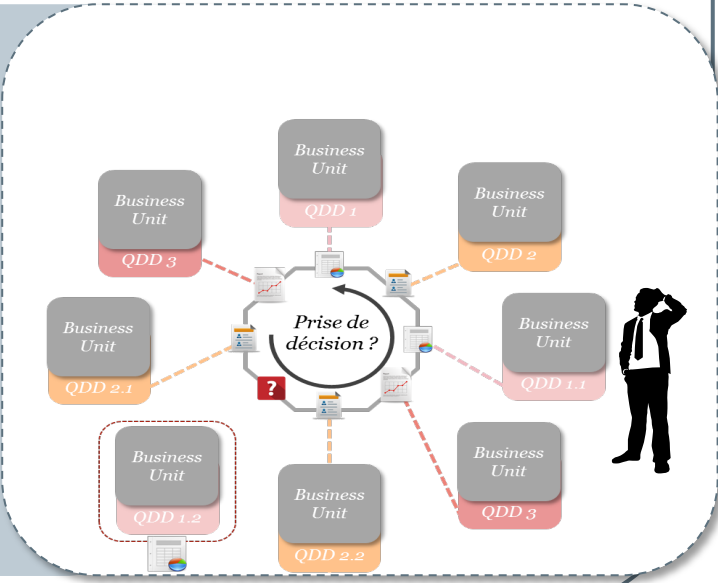
- ➔ **Ne doit pas se traduire par des « silos »**
- ➔ **Doit impérativement être suivie et maintenue**
- ➔ **Dispositif d'entreprise animé par un organe central proactif**



Souvent porté par des fonctions Risques/Contrôle Interne

- ✓ *Transverses*
- ✓ *Veille réglementaire*
- ✓ *Contrôle des risques*

- ➔ *Communication*
- ➔ *Alertes*
- ➔ *Gestion des adhérences*
- ➔ *« Eclairage »*
- ➔ *Assistance opérationnelle*
- ➔ *Priorisation des actions*
- ➔ *Pilotage des mesures et des remédiations*



Mythe N° 5

“ La Qualité des données est une discipline nouvelle ”

La Qualité des données, une discipline nouvelle ?



Constat

➔ Exigences réglementaires + livrables spécifiques = exercice inédit?



➔ **Déclinaison d'un dispositif classique de fiabilisation des activités**

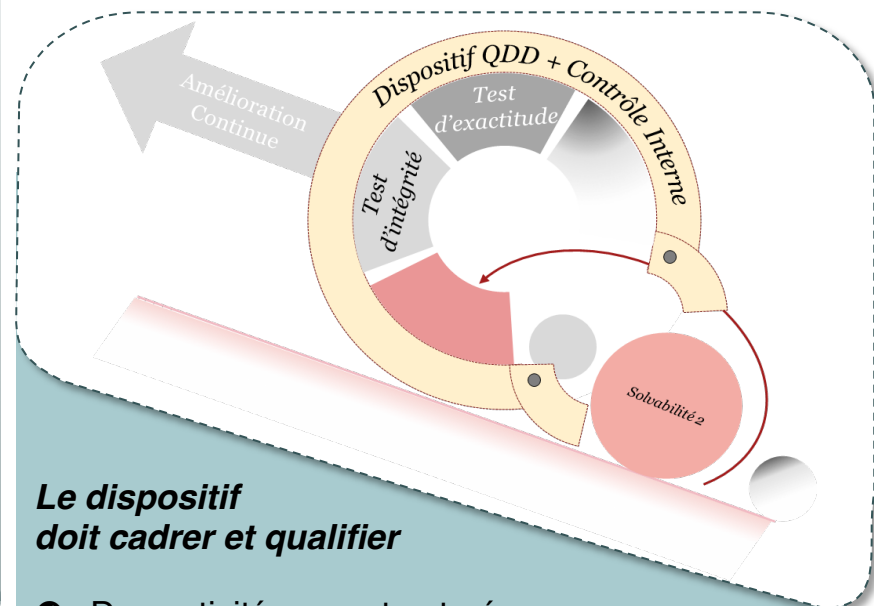
- ✓ **Objectif** : Détection et remédiation
- ✓ **L'approche** repose sur la bonne connaissance
 - ➔ Activités opérationnelles
 - ➔ SI sous-jacents

Des spécificités

- ✓ **Focalisation** Solvabilité 2
- ✓ **Analyse orientée**
 - Données
 - Critères QDD
 - Impact sur des indicateurs techniques



De nombreux tests sont déjà utilisés !



Le dispositif doit cadrer et qualifier

- ➔ Des activités non structurées
- ➔ Le futur

En synthèse

“ La Qualité des données est avant tout l'affaire des directions métiers, la DSI est là pour apporter des outils répondant aux besoins ”

“ Mettre en place un Datawarehouse et/ou un outil de MDM est un moyen (surdimensionné) parmi d'autres ”

“ Le dispositif doit être piloté de manière transparente, disposer d'un langage commun et d'outils partagés ”

“ La pérennité du dispositif dépendra de votre capacité à l'inscrire dans votre organisation actuelle ”

“ La Qualité des données n'est rien d'autre qu'un dispositif classique de fiabilisation des activités opérationnelles existantes et à venir ”

Objectifs 2016 : jusqu'où aller ?

Quels objectifs pour 2016 ?

Quelles sont les priorités ?



Les porteurs de risque doivent :

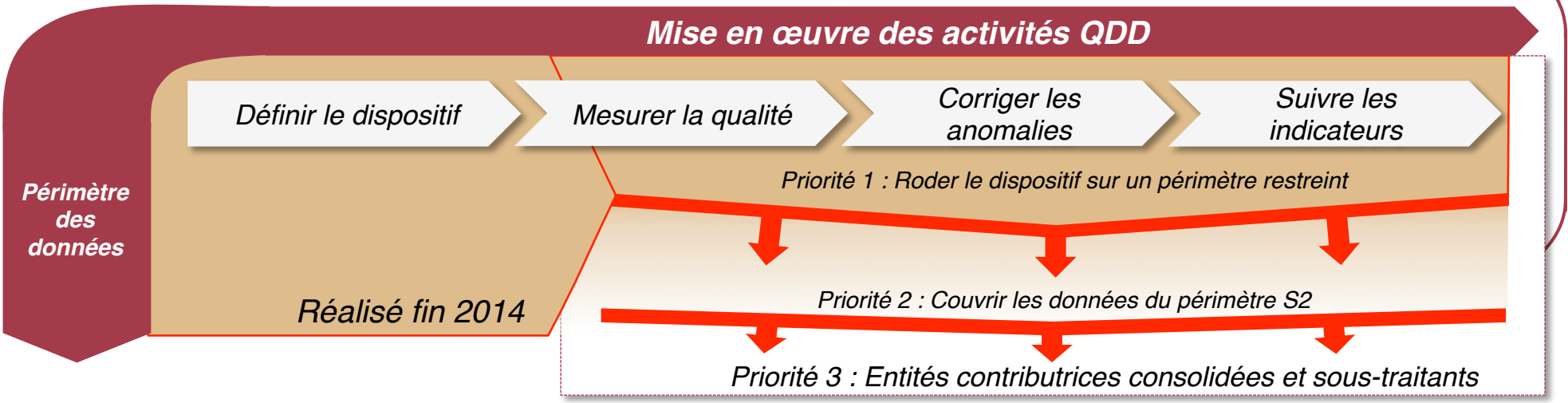
- ➔ **Démontrer** leurs capacités à fiabiliser leurs données
- ➔ **Posséder** une feuille de route

Axer les priorités sur :

- ➔ **Le déploiement** de l'ensemble **du dispositif**
- ➔ **Sur un périmètre restreint** -> Données/ risques les plus matériels
- ➔ Affaires directes -> gestion déléguée : matérialité des portefeuilles ?



Capacité à construire ce dispositif dans le temps



L'extension du rôle de l'actuaire

Rémi SAUCIE, Allianz France

**Chief Data Officer :
De nouvelles responsabilités**

Qui est le Chief Data Officer ?

Un rôle prépondérant

- ➔ Donner une vision
- ➔ Détecter les non valeurs ajoutées



Le Chief Data Officer

- Maîtrise les données
- Manage le risque
- Génère des opportunités

++ Data analytics

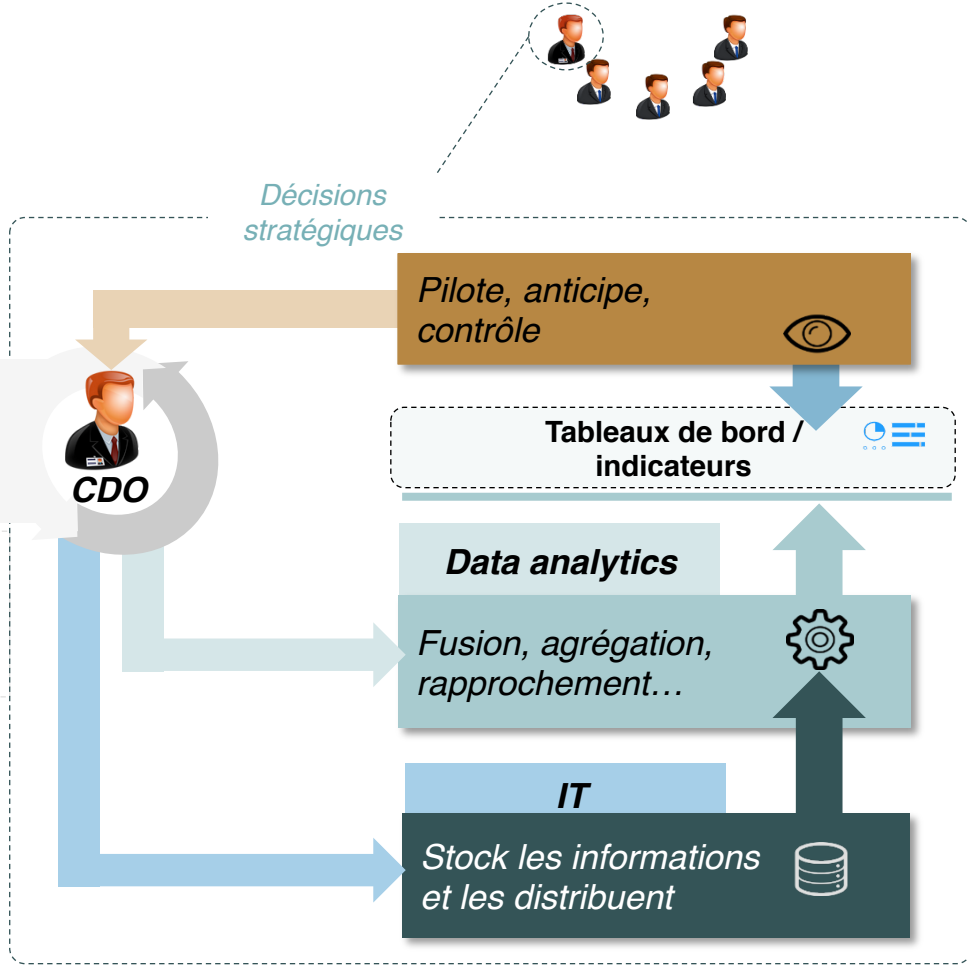
+ Data architecture & IT

Gouvernance des données

Son champ d'action en 2015

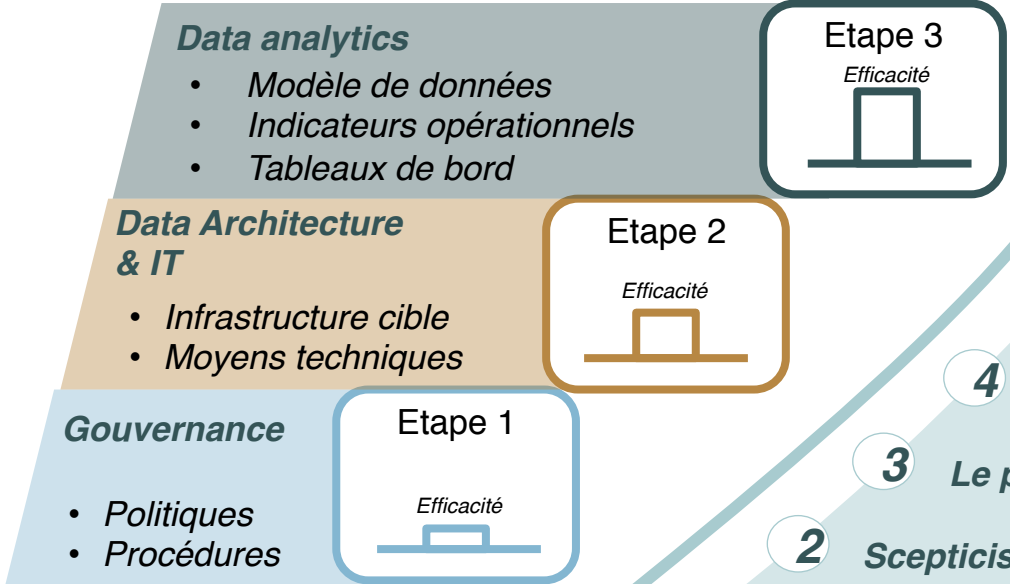
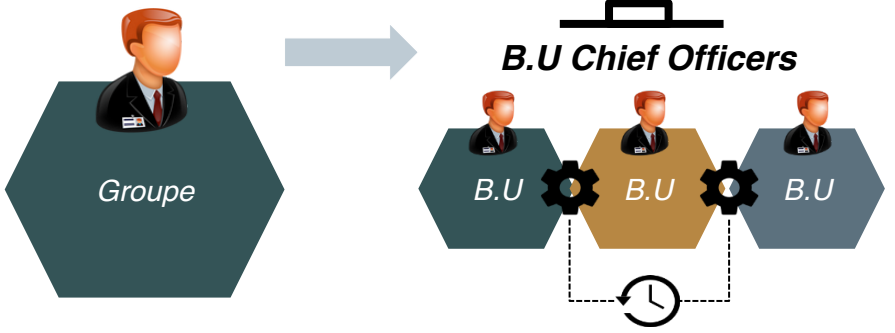
En charge de la qualité de données en maintenant un cycle continu

- Un CV exigeant
- Une orientation métier indispensable



Le Chief Data Officer

L'implémentation et les challenges



Les challenges

- 1 La vision du long terme : Système polymorphe robuste
- 2 Scepticisme : Retour sur investissement
- 3 Le profil : Compétences à la fois managériale, métier et technique
- 4 Barrières technologiques : Faible investissement
- 5 Le champ d'action : Ambiguïté
- 6 Financement : Un investissement coûteux ?

Intervention de l'ACPR

Grégoire VUARLOT

Messages-clés et questions-réponses